

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 6

Artikel: Utopie 2000 : ou un programme de minorité pour la majorité oubliée

Autor: Klein, Sylviane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Utopie 2000

Ou un programme de minorité pour la majorité oubliée

Grâce à quelques conseillères nationales, dont Christiane Brunner, notre pays a vu en commémoration du 14 juin 1991 ses institutions refondues par des femmes. FS vous propose de rêver à cette démocratie vivante instituée par et pour une majorité oubliée.



Le Conseil fédéral est dorénavant constitué de 14 femmes exerçant leur mandat à temps partiel et partageant les responsabilités de leur département avec une autre conseillère. Ainsi, fonctions politiques, vie familiale et affective sont conciliées et permettent de rester à l'écoute des gens. Les conseillères fédérales ont le temps de réfléchir et de se ressourcer sans devenir sujettes à l'infarcitus. Elles sont élues selon une répartition par catégorie d'âge et par représentation des différentes identités culturelles du pays.

Le Parlement, quant à lui, est représenté d'hommes et de femmes à part égale. Les candidates et les candidats sont présentés en duo sur les listes électorales. Ils sont élus selon leur pouvoir imaginaire, leur mobilité d'esprit et leur capacité à se remettre en cause. Finie la claustration des idées partisanes et des ordres du jour rigides. «*Rappelons qu'à une certaine*

époque on avait pas encore découvert l'écoute, ce qui avait pour effet que les séances se déroulaient dans le plus grand chaos et que personne n'était écouté lorsqu'il prenait la parole.» Le Parlement est le berceau de l'imagination du pays, l'originalité ayant priorité sur les rituels (en réalité, un retour à d'anciens rituels respectant les cycles de la nature). Chaque session apporte de nouvelles formes de discussions joyeuses et inventives. Les interventions sont concises et porteuses d'idées, dans une langue que tout le monde comprend. «*Autrefois, les parlementaires s'exprimaient dans une langue dite «langue de bois», sorte de patois tribal d'essence mas-*

culine, qui avait pour effet de plonger l'auditoire dans une grande torpeur.»

Un conseil de sept sages femmes a été constitué, contrôlant l'enfancement des lois et leur conformité à l'évolution du progrès de la société. Elles veillent à ce qu'elles soient appliquées dans l'intérêt général. Le droit est devenu un instrument démocratique. Sa compréhension est maintenant accessible à chacun et non comme autrefois «*dans un langage hermétique, incompréhensible pour la plupart des gens. On les culpabilisait de ne pas intégrer ce langage obscur, car nul n'était censé ignorer la*



loi.» Enfin, ces sept sages assurent «*l'équilibre fragile de l'harmonie entre les différentes forces*». Elles veillent aux besoins des minorités et des plus vulnérables de notre société. De manière générale, elles assurent «*l'harmonie globale de façon à ce qu'il existe autant d'ordre que nécessaire et autant de désordre que possible*».

Le programme proposé par Christiane Brunner et ses coauteurs se penche aussi sur les valeurs fondamentales de notre société et sur nos critères de bien-être. Notre fondement social est basé maintenant sur la reconnaissance de la valeur de l'autre, sur le droit à la différence et sur les possibilités d'épanouissement pour chacun. Intuition,

harmonie, douceur, convivialité, humour, solidarité, etc. sont devenus des valeurs reconnues dans la vie sociale comme dans la vie professionnelle.

L'autonomie et la responsabilité personnelle dans le respect de la nature et le respect d'autrui sont développées dès la plus tendre enfance. Ainsi «*chaque personne remet en ordre le désordre qu'elle a créé et ne s'attend pas à ce qu'une autre personne le fasse à sa place.*»

Dans leur programme, les conseillères nationales s'interrogent aussi sur l'avenir de l'EFE (Espace féminin européen) sur le point d'être créé. L'Europe sera fondée sur la richesse des différences et du pluralisme. Son avenir ne sera pas confisqué par des diplomates et des bureaucrates. Les étrangères et les étrangers enrichiront nos traditions locales, incitant à garder constamment un esprit d'ouverture. La culture sera à la portée de tous. Les enfants seront protégés dans leur intégrité;

ils seront considérés comme les biens les plus précieux, porteurs d'espoir pour le futur.

Hélas, vous l'avez compris, ce plan de gouvernement, où tout est réglé pour le bonheur de chacun, s'appelle encore Utopie. Il a été effectivement élaboré par un groupe de conseillères nationales pour commémorer le 14 juin 1991 et le succès de la grève des femmes.

Nous n'avons pu ici vous en donner que quelques extraits, mais le texte complet peut être obtenu auprès de Femmes suisses.

Extraits du texte
des conseillères nationales
Sylviane Klein